

Ferblantier / Ferblantière



Description du métier

- Trace, fabrique et pose, sur les chantiers de construction, toutes sortes d'objets de métal en feuilles;
- Monte et répare les systèmes de ventilation, de climatisation, de chauffage à air chaud, et tout système servant à évacuer des matières diverses;
- Installe des objets métalliques préfabriqués, des revêtements extérieurs, ainsi que le recouvrement de toitures métalliques;
- Applique des procédés de dessin, de découpage, de pliage, d'ancrage et d'assemblage mécanique ou thermique.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en ferblanterie-tôlerie et présenter une garantie d'emploi d'un employeur inscrit à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de trois mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers d'ici 2018 : consultez-les à mixite.ccq.org.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les trois périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir de bonnes connaissances liées au dessin et à l'application de la trigonométrie;
- Savoir interpréter des plans et des devis techniques;
- Être autonome et minutieux;
- Avoir un esprit d'analyse et de coordination;
- Posséder une bonne dextérité;
- Pouvoir travailler en hauteur;
- Faire preuve d'endurance et d'une bonne condition physique.

Salaire annuel moyen*

Apprenti**	27 780 \$
Compagnon***	51 777 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	63 522 \$
Proportion****	79 %

- * Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.
- ** Salaire moyen des diplômés admis en 2015, pour les 12 mois suivant leur admission.
- *** Salaire moyen, en 2016, des personnes ayant rapporté au moins une heure de travail.
- **** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2016. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2012-2015	2016
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	274	120
Taux de placement des diplômés*	96,6 %	n. d.

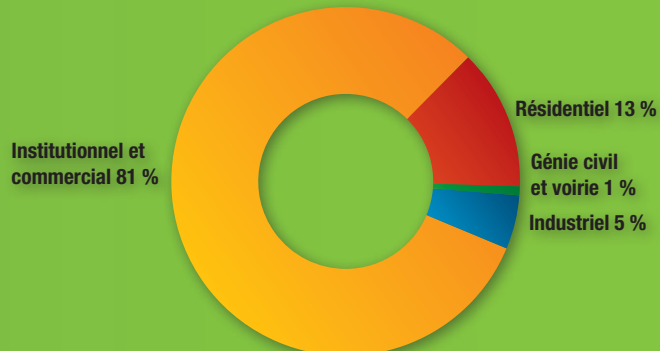
- * Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. Les nouveaux diplômés sont interrogés quant à leur situation d'emploi au 1^{er} juin suivant l'obtention de leur diplôme. Données disponibles pour 2012 à 2015.

Salaire horaire* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	22,79 \$	23,00 \$	21,39 \$
2 ^e période	26,59 \$	26,84 \$	24,96 \$
3 ^e période	32,29 \$	32,59 \$	30,30 \$
Compagnon	37,99 \$	38,34 \$	35,65 \$

* Salaire en mai 2016.

Volume de travail par secteur



Perspectives d'emploi



- Le nombre de ferblantiers travaillant sur les chantiers de construction a diminué en 2016, pour s'établir à 4 260. De ce nombre, près du tiers sont des apprentis. Il s'agit d'un des 10 métiers où l'on retrouve le plus de femmes : on en comptait 42, en 2016;
- Un total de 1 016 entreprises de construction embauchent des ferblantiers. La majeure partie du travail s'effectue dans le secteur institutionnel et commercial, secteur qui devrait ralentir au cours des prochaines années;
- Un total de 120 nouveaux apprentis ont été admis en 2016, ce qui représente une diminution significative par rapport à la moyenne de 2012 à 2015. Un apprenti ferblantier diplômé gagne en moyenne 27 800 \$ au cours de sa première année dans l'industrie, tandis que le salaire annuel moyen d'un compagnon qui travaille au moins 500 heures (79 % des compagnons) atteint 63 500 \$;
- Les perspectives d'emploi sont plutôt bonnes, pour les ferblantiers. Malgré une légère baisse de la demande et la disponibilité élevée des travailleurs actuellement sur le marché du travail, les finissants se placent très bien.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
Ferblanterie-tôlerie (5233) ou
Sheet Metal Work (5733)

Durée de la formation : 1 800 heures

Préalables scolaires : Catégorie 1*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Capitale-Nationale
- Centre-du-Québec
- Chaudière-Appalaches
- Laurentides
- Laval
- Montréal*
- Saguenay-Lac-Saint-Jean

* Formation également offerte en anglais.

Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org



Nombre de salariés actifs en 2016

Abitibi-Témiscamingue	66
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	114
Côte-Nord	41
Estrie	125
Île de Montréal	342
Laval-Laurentides-Lanaudière	1 401
Mauricie-Bois-Francs	265
Montérégie	939
Outaouais	167
Québec	641
Saguenay-Lac-Saint-Jean	182
Extérieur et Baie-James	7
Total	4 260

Nombre de femmes actives dans le métier 42

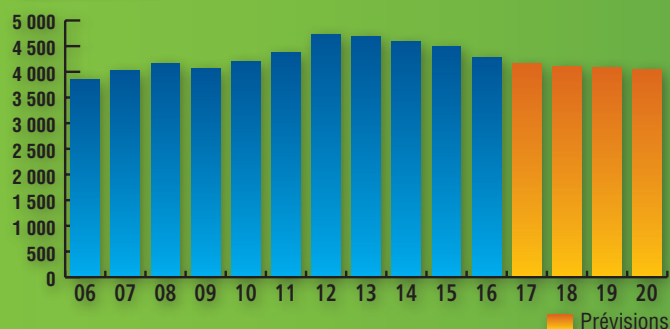
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Ferblantier	14 %
Ensemble des métiers et occupations	17 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs de 2006 à 2020



Âge de la main-d'œuvre en 2016

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	31	55 %	42 %	3 %	1 210
Compagnon	43	14 %	70 %	16 %	3 050
Total des ferblantiers	40	26 %	62 %	12 %	4 260
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	153 700